

Premières tendances

4^e trimestre 2016

Maintien du courant d'affaires

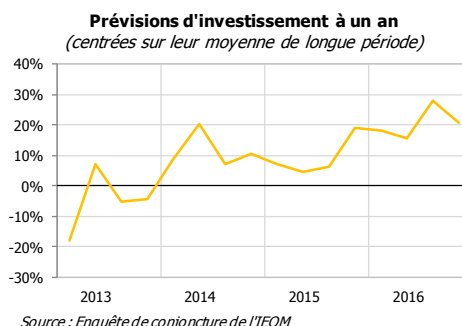
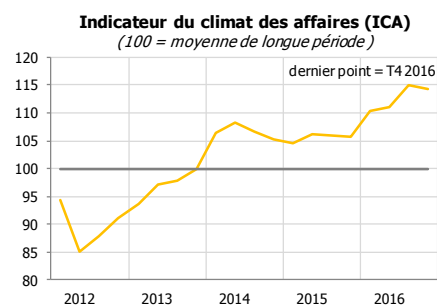
LE CLIMAT DES AFFAIRES

Révisé à la hausse au troisième trimestre, de 114,5 à 115,0, l'indicateur de climat des affaires (ICA) aura connu une progression significative sur l'année 2016. Il s'infléchit très légèrement sur les trois derniers mois de l'année (114,2), tout en restant bien au-dessus de sa moyenne de longue période.

L'optimisme affiché par les professionnels est circonscrit au dernier trimestre de l'année écoulée, leurs anticipations sur le début de 2017 apparaissant moins enthousiastes.

Le tassement de l'ICA provient des moindres perspectives d'embauches au premier trimestre 2017 ; il est toutefois tempéré par les opinions positives des chefs d'entreprise sur les délais de paiement.

Les intentions d'investissement à un an des chefs d'entreprise, encore globalement bien orientées, sont moins affirmées qu'au trimestre précédent.

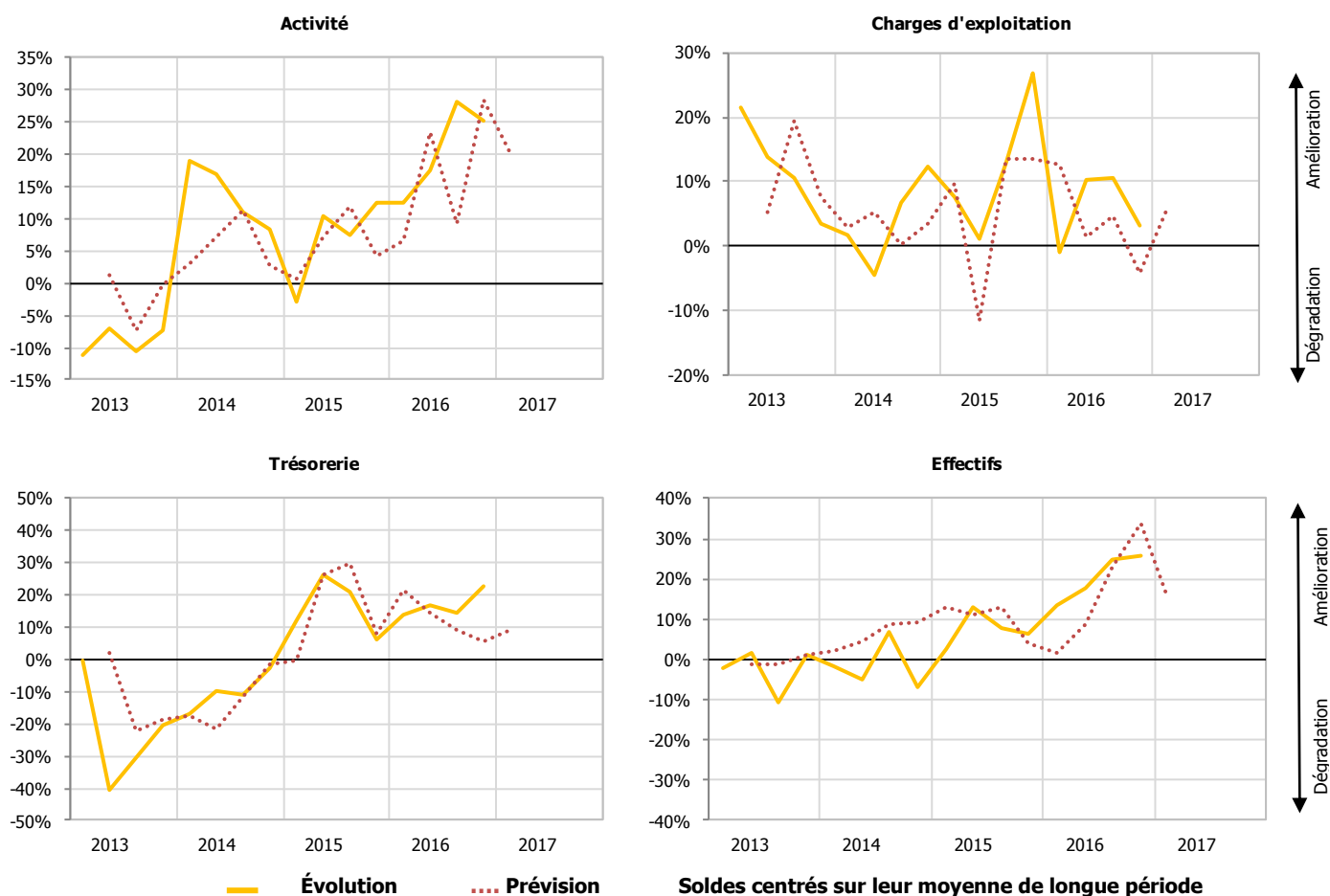


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'analyse des résultats de l'enquête montre qu'au quatrième trimestre 2016, les chefs d'entreprise sondés ont estimé que leur courant d'affaires était bien orienté, justifiant un accroissement de leurs effectifs. Leur situation de trésorerie a été confortée par la revalorisation de leurs prix de vente et l'amélioration des délais de paiement de la clientèle.

Pour les trois premiers mois de 2017, les chefs d'entreprise escomptent un niveau d'activité encore satisfaisant, avec des embauches à la clé, dans un contexte de stabilisation de leurs charges d'exploitation et de leur trésorerie.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 4^e trimestre 2016 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne de longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_032010.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER – Éditeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer : février 2017 – Dépôt légal : février 2017 – ISSN 1968-6277